



Mauvais conseil de mon notaire

Par **Jeanjane**, le **01/05/2015** à **23:32**

Bonjour,

Avec mon compagnon nous avons créé une Sci qui a acheté un appartement

J'ai voulu lui racheter es parts

Le notaire nous dit que c' est impossible:les parts valaient 0 car la SCI n'avait pas fait d'emprunt pour l'achat de l'appartement.

Il nous a conseillé que je devienne indivisaire de sa maison de campagne.

Mon compagnon vient de décédé.J'ai l'usufruit.Je vais devoir payer 60%

Si j'avais racheté de ce que j'a